

UNITE V : DIDACTIQUE DES ACTIVITES PRATIQUES DE PRODUCTION

OBJECTIFS GENERAUX:

- Connaître les généralités sur l'enseignement des activités pratiques et productives à l'école primaire.
- Connaître les généralités sur l'enseignement du travail manuel et des activités dirigées.
- Connaître les méthodologies de l'enseignement du travail manuel et des activités dirigées.
- Maîtriser le concept «travail productif » à l'école primaire.
- Maîtriser quelques techniques de production.

OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Définir les concepts d'activités pratiques et productives à l'école primaire
- Déterminer l'importance et les objectifs de l'enseignement des activités pratiques et productives à l'école primaire.
- Décrire les programmes de l'enseignement des activités pratiques et productives à l'école primaire.
- Définir les notions de travail manuel et d'activités dirigées.
- Définir l'importance et les objectifs de l'enseignement du travail manuel et des activités dirigées.
- Décrire les programmes de l'enseignement du travail manuel et des activités dirigées.
- Etablir la différence entre travail manuel et activités dirigées.
- Identifier quelques travaux manuels et quelques activités dirigées réalisables.
- Décrire la méthodologie de l'enseignement du travail manuel et des activités dirigées.
- Conduire une séance de travail manuel et d'activités dirigées.
- Identifier les difficultés liées à l'enseignement du travail manuel et des activités dirigées.
- Proposer des solutions aux problèmes identifiés.
- Définir le concept de travail productif, de développement durable et de développement autocentré.
- Décrire les conditions d'un développement autocentré.
- Définir une production vivrière.
- Décrire les conditions d'une bonne production vivrière.
- Décrire l'interaction éducation–production et environnement.
- Décrire quelques techniques de production.
- Organiser quelques productions.

Pré-test :

- 1- Qu'est-ce qu'une activité pratique de production ? un travail manuel ?
- 2- Quelle différence y a-t-il entre travail Manuel et Activités Dirigées ?
- 3- Cite une importance de : Travail Manuel-Activités dirigées.
- 4- Donne la méthodologie de l'enseignement du travail manuel.
- 5- Quelles définitions donnes-tu aux concepts suivants :
« Travail productif », « développement durable », « développement autocentré », « production vivrière » ?
- 6- Cite quelques difficultés liées à l'enseignement du travail manuel et des activités dirigées.

Contenus et activités d'apprentissage.

Contenus :

- Partie A : les activités pratiques de production(APP)
- Partie B : le travail manuel et (TM)
- Partie C : les activités dirigées (AD)

Activités d'apprentissage.

- Lecture suivie de commentaire du module par le formateur et les élèves-maîtres.
- Exercices oraux et / ou écrits exécutés individuellement ou collectivement par les élèves-maîtres.

- Visionnement de cassettes vidéo portant sur des séances de travail manuel exécutées par des maîtres expérimentés.

PARTIE A : LES ACTIVITES PRATIQUES DE PRODUCTION (APP)

INTRODUCTION

Tout enseignement doit revêtir un double caractère : utilitaire et éducatif. De ce fait, il doit dispenser une culture générale formelle, tout en restant en rapport avec la pratique de la vie quotidienne. Cependant, l'une des faiblesses de notre système éducatif est son inadaptation à nos réalités socio-économiques et culturelles. En effet, pendant que la large majorité de la population active se consacre à des travaux de production (agriculture, élevage, artisanat), alliant efforts physique et intellectuel, l'école dispense un enseignement presque exclusivement intellectuel.

Ainsi, de nos jours, nous remarquons que dans la plupart des écoles primaires, les activités pratiques de production (APP) sont rarement pratiquées, voire inexistantes. Cela est sans doute préjudiciable à la formation de l'enfant. Ce constat justifie la prise en compte de cette activité dans le programme de formation dans les ENEP.

1. DEFINITION DES CONCEPTS

Au sens courant, produire c'est créer, élaborer, concevoir, faire exister par une activité manuelle ou intellectuelle.

Le terme production, qui est l'action de produire, désigne toute activité qui permet de satisfaire un besoin humain.

A l'école élémentaire, les activités pratiques de production (APP) sont donc l'ensemble des activités concrètes par lesquelles les élèves peuvent apprendre à produire et à satisfaire par eux-mêmes leurs besoins tant social, pédagogique qu'économique. Exemple d'activités : le modelage, le tissage, le jardinage, l'élevage, etc.

2. IMPORTANCE

Les activités pratiques et productives se font en groupe. A l'école élémentaire, elles permettent d'amorcer une éducation véritablement adaptée aux réalités socio-économiques et culturelles du milieu. Elles permettent également d'intégrer l'école à la vie, de former et de faire de l'élève un citoyen capable d'aider au développement de son pays.

Les APP aident à la formation morale, physique, intellectuelle et sociale de l'enfant. « Au lieu de coller un enfant sur des livres, il faut l'occuper dans un atelier pour que ses mains travaillent au profit de son esprit. Ainsi, il deviendrait philosophe et croirait n'être qu'un ouvrier » disait Descartes.

Bien conduites dans nos écoles, les APP contribuent à la sauvegarde de l'environnement, à la résorption du chômage et à la génération des ressources économiques. Sur le plan social, elles cultivent les notions d'entraide et de solidarité ; le sens de l'organisation et de l'esprit d'équipe.

Les APP diffèrent des Travaux Manuels et des Activités Dirigées en ce sens qu'elles peuvent générer principalement des revenus économiques.

3. OBJECTIFS GENERAUX

L'enseignement des APP à l'école élémentaire vise le développement intégral de l'enfant à travers des objectifs fondamentaux de deux ordres :

✓ Objectifs d'ordre pédagogique

Développer chez l'enfant des qualités individuelles telles que :

- La volonté de mener à bien une tâche librement entreprise ;
- L'esprit d'imagination, de jugement et de créativité ;
- Le sens de l'observation ;
- L'adresse et le goût du beau.

Les APP visent également à :

- Rendre l'école attrayante ;
- Promouvoir l'interdisciplinarité par la liaison enseignement théorique et enseignement pratique.

✓ **Objectifs d'ordre socio-économique**

- Développer chez l'enfant les vertus sociales ;
- Cultiver l'esprit d'entraide et de solidarité ;
- Inculquer le goût et l'habitude du travail en équipe ;
- Inspirer le respect du bien commun et le désir de l'accroître ;
- Resserrer les liens entre l'école, la famille, le milieu par l'association de personnes ressources aux activités de l'école ;
- Initier l'enfant à la gestion autonome à l'école.

4. HORAIRES, PROGRAMMES ET INSTRUCTIONS OFFICIELLES DE L'ENSEIGNEMENT DES APP

4.1. Horaires

Les horaires prévus sont :

CP1 : 1H / semaine. **CP2** : 1 H 20 min / semaine.

CE1 / CE2 : 1 H 15 min / semaine ; **CM1** : 1 H 30 min / semaine.

CM2 : 2 H / semaine.

NB: Il faut toutefois retenir que dans la pratique, il ne saurait être question de se limiter aux heures prévues à l'emploi du temps si l'on veut faire des réalisations positives.

4.2. Programmes

Au CP :

- La production végétale : la collecte de graines ; la récolte des légumes ; le sarclage de champs ; l'entretien d'arbres fruitiers ;
- La production artisanale : le pliage ; la fabrication d'objets avec des tiges de mil ou de fil de fer ; le tressage... ;
- Les activités de services : la petite toilette (comment se laver la figure) ; le ramassage de bois mort, de fane ; le nettoyage de lieux publics... ;
- Les activités artistiques, culturelles et sportives : les danses folkloriques ; les contes ; le théâtre...

Au CE :

- La production végétale : l'entretien des pépinières ; le reboisement ; le jardinage ; la récolte des fruits et légumes ; la culture vivrière... ;
- La production artisanale : la couture ; la natte des cheveux ; le tressage ; le tricotage ; la fabrication d'objets de décoration... ;
- Les activités de services : l'hygiène corporelle ; la préparation d'aliments simples ; la lessive ou la vaisselle...

Au CM :

- La production végétale : les cultures vivrières ; les pépinières ; le reboisement ; la préparation de compost ;
- La production animale : l'élevage d'ovins, de caprins, de porcins ; l'aviculture ; la pisciculture ;
- La production artisanale : le tressage (corbeille, natte, secco, chapeau, éventail...) ; tricotage (caleçon simple, bonnet...) ; la vannerie ; la couture ; l'initiation à la maçonnerie, menuiserie et mécanique ; la construction de foyers améliorés et d'objets usuels en classe ; la peinture ; le repassage ; la préparation de biberon ; la sculpture... ;
- Les activités de services : la cuisine ; le traitement de l'eau ; la conservation de l'eau potable ; le nettoyage de lieux publics... ;

- Les activités artistiques, culturelles et sportives : les contes et proverbes du terroir, la poésie et le théâtre, le journal scolaire, le sport collectif, l'athlétisme au sein de l'OSEP (Organisation du Sport à l'Ecole Primaire).

4.3. Instructions officielles

Toute activité de production nécessite une étude préalable afin de déterminer :

- Les moyens matériels (terrain, bâtiments, points d'eau...) ;
- Les moyens techniques (outils)... ;
- Les moyens financiers pour les premiers investissements, etc.

Après le recensement de tous ces éléments, il reste à organiser la phase suivante qui doit déterminer le succès de l'œuvre à entreprendre :

- Création d'un groupe d'animation de la production composé du Directeur de l'Ecole, des enseignants et des parents d'élèves ;
- Répartition des rôles et des tâches ;
- Choix du type de production en fonction des réalités du milieu et de la constitution des groupes (6 à 10 élèves) pour assurer une participation effective des élèves.

5. METHODOLOGIE

Il n'y a pas de méthodologie précise, mais plusieurs approches, selon les thèmes choisis. La méthode de travail peut se structurer ainsi qu'il suit :

- Sensibilisation et information des partenaires sur l'importance et les objectifs des APP.
- Choix de l'activité en rapport avec les possibilités du milieu.
- Organisation et planification de l'activité.
- Mise en œuvre (exécution et évaluation).

CONCLUSION

Les activités pratiques de production (APP) ont un caractère éminemment éducatif par le fait qu'elles favorisent de façon pratique les apprentissages sur le triple plan, psychomoteur, socio affectif et cognitif. Elles revêtent un caractère utilitaire dans la mesure où elles permettent de réaliser du matériel et des biens immédiatement consommables et utilisables à l'école. Eu égard à cette importance, il convient aux maîtres de surmonter les difficultés inhérentes que pose leur enseignement afin de promouvoir une éducation efficace et pertinente.

EXERCICE

- 1-Définis en une phrase le terme activités pratiques de production.
- 2-Quelle est l'importance des activités pratiques de production ?
- 3-Cite cinq activités pratiques de production qu'on peut mener à l'école primaire.
- 4-Décris la méthodologie d'une activité pratique de production.

PARTIE B : LE TRAVAIL MANUEL

INTRODUCTION

Le travail manuel est un parent pauvre des programmes de l'enseignement burkinabé. Il est considéré comme une matière sans importance par méconnaissance de sa valeur éducative.

1. DEFINITION

Le travail manuel est une activité au cours de laquelle l'homme met en œuvre ses mains et son intelligence pour produire un objet concret en vue de satisfaire ses besoins.

A l'école primaire, le travail manuel est une discipline qui permet une initiation à l'utilisation pratique des mains, une adaptation de l'enfant à son milieu et répond à son besoin inné de manipulation, de mouvement, de création.